

Lettre d'information N°2 - Appels à projets du plan de relance 10 novembre 2020

Chers membres du Comité France Maritime,

Depuis le mois de septembre, des appels à projets se rapportant aux sujets transverses inclus dans le plan de relance (notamment l'hydrogène, le tourisme durable ou la modernisation des industries dans les territoires) ont été publiés par l'ADEME, Bpifrance et certains autres opérateurs (Banque des territoires, Business France, FranceAgriMer).

Vous pourrez trouver ci-dessous, à titre d'information, les appels à projets et appels à manifestation d'intérêt que nous avons pu recenser pour la filière maritime. Les appels à projets ajoutés par rapport à la précédente lettre d'information sont surlignés en jaune. Les appels à projets mentionnant explicitement le maritime sont signalisés d'une étoile bleue.

En cas d'intérêt pour un appel à projets mentionnés ci-dessous, l'équipe du CFM se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Jusqu'à novembre 2020

→ Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie. Guichet : Bpifrance et DGE. Date butoir : 17 novembre 2020.

Cette mesure concerne exclusivement les secteurs stratégiques que sont l'aéronautique, l'automobile, **l'agro-alimentaire**, la santé, l'électronique et les intrants essentiels de l'industrie. Elle est destinée aux entreprises ayant un projet d'investissement industriel d'au moins 1M €.

- https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/soutien-investissement-modernisation-industrie
- → AMI Accélérateur Tourisme et Loisirs. Guichet : Banque des Territoires et Bpifrance. Date butoir : 18 novembre 2020

La mesure consiste en un accompagnement intensif de 12 mois au sein de l'Accélérateur Tourisme & Loisirs de Bpifrance pour les entreprises intervenant au sein de la Filière Tourisme & Loisirs : voyagistes, croisiéristes, acteurs des loisirs et de l'évènementiel, solutions pour le

*

tourisme. 30 entreprises au total seront sélectionnées pour leur potentiel de développement et leur ambition de croissance.

- https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/AMI-Accelerateur-Tourisme-Loisirs-50518

Jusqu'à décembre 2020

→ AAP Ecosystèmes territoriaux Industrie et Mobilité H2. Guichet : ADEME. Date butoir : 17 décembre 2020



Cette mesure concerne notamment les usages en mobilité de l'hydrogène (transport de personnes ou de marchandises) et certaines applications stationnaires (alimentation des bateaux à quai).

- <u>https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositifaide/20201013/ecosysh22020-165</u>
 - → Aide à l'investissement de transformation vers l'Industrie du futur. Guichet : Agence de service et de paiement (ASP). Date butoir : 31 décembre 2020

Cette aide financière est estinée aux PME et ETI industrielles. Elle vise à accélérer l'adoption des technologies relevant de l'industrie du futur dans les entreprises industrielles (robots, cobots, fabrication additive, réalité virtuelle ou augmentée, réseaux de capteurs, logiciels de conception, *etc.*)

- <u>https://www.asp-public.fr/aide-en-faveur-des-investissements-de-transformation-vers-lindustrie-du-futur</u>

Jusqu'en 2021

→ AAP Accélération du Développement des Écosystèmes d'Innovation Performants (transport et mobilité durable). Guichet : ADEME. Date butoir : 28 juin 2021 à 15h00, avec 3 relevés intermédiaires : 28 octobre 2020, 28 janvier 2021 et 28 mars 2021



L'objectif est d'accélérer la mise sur le marché d'innovations dans la mobilité durable, c'est à dire dans le transport de marchandises/de passagers, les solutions de logistiques ou de mobilité (navire du futur: écoconception, décarbonation, connectivité et numérisation).

- https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20200804/adeip2020-20
 - → AMI Fabriques de territoires. Guichet : societenumerique.gouv.fr Deadline : ouvert jusqu'à fin 2021 avec des vagues trimestrielles : 30 septembre 2020, 30 décembre 2020 etc.

L'objectif de cette mesure est d'accompagner et d'accélérer la dynamique de développement des tiers-lieux dans les territoires, en garantissant leur diversité et consolidant les projets existants.

- https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/appel-manifestation-dinteret-fabriques-de-territoires
 - → AAP Projets structurants pour la compétitivité (PSPC). Guichet : Bpifrance. Date butoir : 29 juin 2021

Le programme PSPC concerne les projets de R&D, avec une priorité donnée aux projets soutenus par les Comités Stratégique de Filière (CSF) et ayant des retombées économiques attendues pour l'ensemble de la filière.

- $\underline{https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Projets-de-recherche-et-developpement-structurants-pour-la-competitivite-PSPC-22882}$
 - → AAP Briques Techno et démonstrateurs hydrogène. Guichet : ADEME. Date butoir : 31 décembre 2022



L'appel à projets vise à soutenir des travaux d'innovation, permettant de développer ou d'améliorer les composants et systèmes liés à la production, au transport d'hydrogène et à ses usages (alimentation à quai et bateaux maritimes et fluviaux).

- https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201013/inodemo-h22020-176
 - → Soutien à l'investissement industriel dans les territoires. Guichet : Bpifrance. Date butoir : jusqu'à épuisement des fonds

A travers le programme Territoires d'Industrie, l'Etat met en place un fonds de 150 M€ de subventions en faveur des projets industriels les plus structurants pour les territoires.Ce plan de soutien vise les investissements à dimension industriel, susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire : création de site, modernisation d'outils productifs, plateaux techniques de formation/ services aux industriels

- http://relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr
 - → Aides France Num pour la transformation numérique. Guichet : FranceNum

L'initiative France Num a pour objectif d'accompagner les PME/TPE dans la transformation numérique en vue du développement de leur activité au moyen du numérique (diagnostics numériques, formations, prêts à l'investissement).

4e trimestre 2020 : accès à des diagnostics gratuits ; lancement du premier appel à projets pour sélectionner les opérateurs de formations-actions et des réseaux bancaires commenceront à commercialiser les prêts France Num.

Janvier 2021 : campagne de sensibilisation aux enjeux du numérique débutera, les premiers programmes de formations-actions vous seront proposés.

2e trimestre 2021 : le site francenum.gouv.fr sera entièrement refondu pour vous faciliter l'accès à l'ensemble des dispositifs.

- https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/aides-francenum-transformation-numerique

Projets européens



→ AAP Pacte Vert : Les aéroports et les ports verts en tant que plaques tournantes multimodales pour une mobilité durable et intelligente. Guichet : Commission européenne. Date butoir : 26 janvier 2021

L'appel à projets vise à soutenir des projets de transition environnementale des ports : production intégrés d'énergie à faibles émissions, logistique verte et intelligente, bâtiments à faible consommation d'énergie, activités de dragage, utilisation efficace et écologique des sols, connexions intégrées mer/fleuve/port/arrière-pays, mobilité multimodale porte-à-porte et systèmes portuaires intelligents ...

→ https://bit.ly/2I65h9e



→ AAP Pacte Vert: Technologies innovantes d'énergie renouvelable terrestre et offshore et leur intégration dans le système énergétique. Guichet : Commission européenne. Date butoir : 26 janvier 2021

L'appel à projets vise à soutenir des projets de technologies innovantes pour permettre le déploiement futur à grande échelle des énergies marines renouvelables

https://bit.ly/3mWdGLc

Mesures en cours de programmation

→ AAP « structuration de filières ». Guichet : FranceAgriMer. Date de lancement prévisionelle : fin 2020.

Cette mesure s'adressera aux acteurs des filières agricoles et agroalimentaires. Son objet est de financer des projets agroécologiques ayant un réel impact en termes de réponses aux nouvelles tendances de marchés créatrices de valeur le long des chaînes de production mais aussi des attentes sociétales ou d'évolution des modes de production.

- https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/appel-projets-structuration-filieres
 - → Un dispositif de prêts participatifs ou d'obligations soutenus par l'Etat (investissement supérieur à 7 ans). Date prévisionnelle de mise en œuvre : début 2021

Cette mesure vise à apporter de nouveaux financements de long terme, d'une maturité supérieure à 7 ans, assimilables à des quasi-fonds propres, aux PME et aux ETI.

- → https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/dispositifs-prets-participatifs-obligations-etat
 - → Fonds de soutien à l'émergence de projets dans le tourisme durable. Guichet : ADEME. Date prévisionnelle de mise en œuvre : 2021

Ce fonds visera à faire émerger et à faire grandir des projets innovants et à fort ancrage territorial dans le tourisme durable. Il cherche à soutenir, via des aides financières (subventions), les initiatives en matière de tourisme durable en couvrant une partie des coûts liés à l'émergence, la maturation et la réalisation (ingénierie, investissement) des projets.

- https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/fonds-soutien-emergence-projets-tourisme-durable

Focus : le soutien à l'export

Plusieurs dispositifs sont mis en place sur la durée du Plan de relance ou renforcés :

- Renforcement des moyens de l'assurance-prospection, notamment au profit des PME et ETI qui se lancent à l'export (objectif de 6 000 entreprises accompagnées sur la durée du Plan de relance). Cet outil devra désormais permettre de financer davantage de projets pour accompagner la transition écologique et les plus petits projets.
- Soutien financier aux PME-ETI achetant des prestations de projections à l'export : le « chèque-relance export » prend en charge 50 % des frais de participation à un salon international ou à l'achat d'une prestation de projection collective ou individuelle (dans la limite d'un plafond). Les prestations peuvent être achetées auprès de la Team France Export (TFE) ou d'une entreprise référencée. L'objectif est de financer 15 000 prestations.
- Chèque relance VIE: l'État prendra en charge 5000 € pour l'envoi en mission d'un VIE par une PME-ETI (dans la limite de deux par entreprises). Le chèque VIE financera également l'envoi à l'international de VIE issus de formations courtes ou venant des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). L'objectif est de financer 3 000 missions.
- Doublement de l'enveloppe du Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP) à hauteur de 50 M€, pour soutenir davantage les exportateurs qui se positionnent sur les projets d'infrastructures dans les pays émergents et de permettre le financement d'études pour des infrastructures et des démonstrateurs pour des technologies innovantes, notamment en matière de transition technologique.
- Mise en place d'une veille-information sur les marchés, personnalisée et gratuite pour les exportateurs, proposée sur la plateforme de la Team France Export (TFE).
- Financement des projets grâce à l'appui contra-cyclique des financements export : l'État jouera son rôle contra-cyclique via sa palette de financements export (assurance-crédit, garantie des risques exportateurs et prêts du Trésor) pour stimuler l'activité économique. 10 Mds€ d'exportations supplémentaires pourront être soutenues chaque année.